



Port du masque et accès au collège

publié le 11/05/2020

Madame, monsieur,

Certains parents peuvent avoir besoin d'accéder au collège pour différentes raisons (orientation, documents administratif, etc).

Je me permets d'insister sur les contraintes qui s'imposent à nous.

- ▶ Vous serez reçu dans un SAS d'accueil.
- ▶ Vous devrez porter un masque pour rentrer dans l'enceinte du collège.
- ▶ Nous ne pourrons signer et restituer un document en direct puisqu'un temps nous est imposé pour prendre en charge les documents que vous déposerez.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Cordialement

B Sancé



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.